

À la recherche des bals perdus

Danser sous l'Occupation ? Ce n'est pas le divertissement qui vient spontanément à l'esprit quand on évoque les « années noires ». Et pour cause : il était interdit dans un pays qui devait garder le deuil (plus de cent vingt-trois mille « morts pour la France » avant l'armistice de juin 1940, militaires morts au combat, prisonniers décédés dans un camp, civils tués par faits de guerre, etc.¹), se souvenir de ses prisonniers, otages en Allemagne (environ un million six cent mille à l'été 1940), renoncer aux manifestations de cet esprit de jouissance² qui, selon Vichy, explique la défaite contre l'Allemagne.

Le régime du maréchal n'était donc pas très dansant... Et pourtant on a dansé, en Normandie, Provence, Savoie, Auvergne, Bretagne³... C'est ce que rappelle Alain Quillévéré, dans un livre passionnant, qui évoque un aspect mal connu de l'histoire des Côtes d'Armor et incitera d'autres historiens à prendre le relais ailleurs : *Bals clandestins pendant la Seconde guerre mondiale*⁴. Il se fonde sur une multitude de sources, les témoignages des survivants (musiciens et danseurs), les rapports de gendarmerie, les archives de l'Évêché de Saint-Brieuc, les textes plus ou moins officiels (instructions, correspondances échangées par les autorités), les lettres de dénonciation, signées (parfois par des prêtres) ou non.

La synthèse de toutes ces informations, critique, distanciée, respectueuse de la méthode historique, entraîne des allers et retours constants entre la grande Histoire, celle que font les acteurs les plus connus, et l'histoire locale, celle des « gens de peu »⁵, cette « France d'en bas », cette France des obscurs, rendus visibles pendant un bref moment parce que les autorités répressives se sont intéressées à eux.

A. Quillévéré commence par présenter le contexte artistique et socio-politique qui précède l'Occupation allemande puis les efforts dérisoires du régime de Vichy pour préserver un semblant de souveraineté française dans un pays conquis, pour se présenter comme protecteur et unique maître des Français occupés. Il montre dans quelle mesure l'interdiction et la répression des bals clandestins ont échoué, pourquoi elles ont échoué « techniquement », avant de s'interroger sur les raisons de la bienveillance⁶ dont les jeunes participants ont bénéficié de la part de la population, alors même que le *phénomène* de refus ne peut pas être assimilé à un *mouvement* de résistance.

Si nous ne pouvons reprendre ici certaines anecdotes savoureuses trouvées dans les archives étudiées (nous sommes dans une société où tout le monde se connaît, ce qui crée bien sûr inimitiés, jalousies, haines, mais aussi tend à freiner la répression des



Raphaël Pastol et Armand Roussel en 1940, Fonds Bernard Lasbleiz

autorités extérieures, étrangères au village, au quartier), elles rendent la lecture de ces quelque deux cent cinquante pages souvent drôle. L'on se prend à rêver de producteurs et de scénaristes assez audacieux pour en tirer un film ou une mini-série.

Contrairement à la tragédie racontée, avec quel talent, par Volker Schlöndorff dans *La Mer à l'aube* (téléfilm, 2011⁷), à propos des otages de Nantes en 1941, l'histoire à laquelle s'attache A. Quillévéré est une sorte de comédie franco-française, sans morts d'hommes, impensable dans d'autres pays d'Europe, occupés plus durement par les Allemands⁸. Si les chefs du XXV^e corps d'armée allemand en Bretagne constatent depuis 1940 que « l'idée d'une collaboration franco-allemande n'a pas la moindre chance de succès dans la zone du corps d'armée » (248), à partir du moment où un événement ne fait pas obstacle au pillage des richesses françaises et ne met pas en cause la sécurité des troupes, ils ne voient aucune raison d'accroître leur impopularité.

Du côté de l'administration de Vichy, le point de vue est très différent. Il y a d'abord une obsession de maintenir par tous les moyens possibles une autorité française (199). On connaît les conséquences de cette obsession, incarnée par René Bousquet, secrétaire général de la Police de Vichy à partir de 1942, pour les juifs, étrangers puis français, et pour tous ceux qui avaient des raisons de s'opposer au nouvel ordre.

Pour les bals, Vichy n'exprime pas une position originale liée à la Révolution nationale, mais s'inscrit plutôt dans une continuité (comme sur certains points la République renaissante après la Libération). Une continuité à laquelle la défaite, en lui permettant d'accéder au pouvoir, a donné une résonance très forte. Les dancings ont été fermés le 20 mai 1940 par Georges Mandel, alors ministre de l'Intérieur, comme, dans un registre plus tragique, les camps d'internement pour étrangers suspects ont été ouverts par la III^e République.

Internationale et tango : les deux fléaux

Depuis longtemps, l'Église catholique, qui estime avoir perdu en partie les grandes villes (76-77), encore très présente dans les campagnes et les petites villes, qu'elle tient de près, à une époque où la peur de l'excommunication joue encore, y compris chez les indifférents ou anticléricaux plus ou moins affirmés (86-87), dénonce les bals comme des lieux de perdition. L'évêque de Quimper et de Léon, en 1932, refuse les prières de l'Église aux « *tenanciers de salles de danse* », qui ne se repentiraient pas sur leur lit de mort et « *l'absolution, après deux ou trois avertissements motivés, aux danseurs et danseuses qui s'obstinent à fréquenter les salles de danse* [im-

modeste] » (74). *L'Internationale* et le tango, danse lascive aux postures bestiales (104), sont les deux fléaux des temps modernes, qui expliquent la perte de la foi et la démoralisation de la jeunesse⁹.

Hiérarchie de l'Église et gouvernement de Vichy peuvent s'opposer sur le traitement réservé à la jeunesse, en particulier sur le contrôle des mouvements qui l'encadrent, mais se rejoignent dans ce constat. Si la défaite de 1940 représente une « *heureuse surprise* », c'est au moins parce qu'elle permet, espère-t-on de part et d'autre, d'en finir pour de bon avec la révolution communiste et la sexualité hors mariage (104). L'Église ne prohibe pas toutes les danses, qui restent licites en plein air et dans les réjouissances de noces (68, 224), mais refuse les danses de couple qui évoquent par trop l'accouplement de deux corps.

Cette opposition, d'autant plus violente que danses et bals ont souvent lieu le dimanche, remonte à des temps anciens. Contrairement à ce que l'idéalisation du passé nous suggère, le clergé breton ne voyait pas d'un œil favorable au XVII^e siècle la multiplication des chapelles de saints dans la campagne : outre le travail supplémentaire, les services qu'elles impliquaient, elles étaient le lieu de réunions populaires qui échappaient à tout contrôle. Il en va de même au XVIII^e siècle pour les mystères interprétés par les paysans, qui dérapent souvent et dont les représentations licencieuses sont interdites (en vain)¹⁰. Enfin, le journal de paroisse de Landebaëron, parmi tant d'autres, contient, en 1825, une dénonciation indignée du comportement de la jeunesse locale : « *Après vêpres, je n'étais pas descendu de chaire que l'on s'était déjà mis à danser autour d'une croix qui est à l'entrée du cimetière. Je ne dis rien, craignant d'irriter. Le lundi, je retournai à Kermoroch pour voir ce qui s'y passait : l'on dansait encore autour de la même croix. Je ne me montrai pas, mais je rencontrai deux ou trois habitants à qui j'exposais combien cela était affreux. J'ajoutais qu'ils pourraient tous être punis de cet affront fait à la religion.* »¹¹.

Si l'administration de Vichy s'acharne sur les bals publics, c'est avec une apparente incohérence, qui masque mal son hypocrisie : toutes les manifestations culturelles, les plus prestigieuses comme les plus modestes ou les divertissements les plus médiocres, sont encouragées ou au moins tolérées, aussi bien que les manifestations sportives ; même les enseignements de la danse classique ou mondaine, « *qui a toujours tenu dans l'éducation à donner aux jeunes gens des deux sexes une place importante* », sont reconnus, bien que contrôlés ; c'est le bal de noces ou la danse de pilage d'aire¹² qui sont verbalisés par les gendarmes, même si l'on y pratique des traditions folkloriques, alors encouragées par un

régime qui exalte le retour à la terre et au passé paysan : les danses folkloriques ne peuvent avoir lieu que sur scène dans le cadre d'un spectacle officiel.

« Ô jazz ! Strychnine suprême ! »¹³

L'opposition aux bals publics s'explique bien aussi par une horreur de la modernité qu'ils diffusent : les musiciens se sont écartés de la tradition bretonne, celle qui revit à partir des années soixante dans les fest-noz, et, souvent après un passage plus ou moins long par Paris, en rapportent des airs, des chansons à la mode ; l'accordéon musette est l'instrument roi, la T.S.F. le média populaire qui impose ces succès dans les moindres foyers, des chansons répandues avec leurs paroles et leur musique à des milliers d'exemplaires bon marché, les « petits formats »¹⁴.



Ici le succès d'un spectacle vivant a entraîné la sortie d'un film, puis la publication d'un petit format. Trois de la marine, opérette-revue d'Alibert, René Sarvil, Raymond Vincy, et Marc-Cab, musique de Vincent Scotto, créée en 1933 ; Trois de la marine, film de Charles Barrois, 1934.

De même, si le jazz n'est probablement pas très populaire dans les Côtes-d'Armor des années trente-quarante, sauf peut-être dans quelques salles « chic » de la côte, fréquentées par les estivants, beaucoup d'orchestres de bal s'appellent jazz, par une sorte d'hommage commercialement rentable aux nouvelles musiques, plus en faveur auprès des jeunes que les traditionnelles gavottes.

A. Quillévéré se livre à une étude sociologique des parcours des musiciens de bal, remarquant leur jeunesse, qui les rapproche des danseurs : les célébrités établies de l'avant-guerre répugnent sans doute à jouer dans des salles improvisées et inconfortables (granges isolées, masures abandonnées, éloignées des grands axes) ; elles n'ont plus l'énergie nécessaire pour transporter des instruments lourds et encombrants, la nuit, sur de longues distances, pour courir se cacher en les emportant avec soi (il faut éviter la confiscation) ; ces jeunes musiciens, même s'il est difficile d'évaluer leurs revenus réels, ont aussi besoin d'argent car ils débutent dans la vie, à une époque où les occasions d'en gagner sont rares (149).

Si les rapports de gendarmerie, dont l'intégralité ne nous est pas parvenue, permettent d'affirmer qu'entre janvier 1941 et mars 1945 – l'interdiction n'étant levée par le gouvernement républicain qu'en avril 1945 –, on compte au moins 440 bals clandestins, pourquoi leur répression a-t-elle été aussi peu efficace ?

Les gendarmes ne paraissent pas avoir déployé un zèle excessif pour cette tâche qui s'ajoutait à une multitude croissante de missions de plus en plus impopulaires, freinées par le silence des populations¹⁵. Moins de zèle en tout cas que pour l'arrestation des nomades, jugés dangereux. Dans un contexte où ils manquaient de moyens matériels, d'essence, d'hommes, où toute répression devenait de plus en plus dangereuse pour les personnels qui en étaient chargés (191-192).

Une société en avance sur ses « chefs »

L'attitude des adultes, des parents, qui couvraient, protégeaient leurs enfants, protestaient contre l'application du terme de délit à leurs danses, a aussi joué un rôle important : les jeunes, mis au travail très tôt, à la ferme, à la forge, à la boutique, sont assimilés à des adultes : « *Le temps libre au bal, c'est un temps grignoté sur les rudes tâches quotidiennes : rentré à deux heures du matin, Amédée Harnet n'en devait pas moins soigner les bêtes à six heures. Mais dès lors que le travail était fait, son père ne lui adressait aucun reproche.* » (159).

Les bals, souligne A. Quillévéré, sont loin d'ail-

leurs d'être les lieux de débauche stigmatisés par certains prêtres ou moralistes : ce sont des lieux assez contrôlés, régulés, soumis à « *la surveillance légitimée de tous par tous.* » (157). En ce sens, on peut les comparer, pour un autre type de public, celui des jeunes ouvriers, des apprentis, des étudiants, aux « auberges de jeunesse » ; bals et auberges représentent dans un monde où « *la non mixité régnait à l'école, à l'église et dans une certaine mesure au travail* » (156), l'une des rares occasions de rencontre avec l'autre sexe. Les auberges de jeunesse ont fait, elles aussi, l'objet de légendes graveleuses et largement injustifiées¹⁶.

Résistance à l'occupant ou, plus simplement, à l'ordre moral de Vichy¹⁷ ? A. Quillévére répond sans ambiguïté : non, parce que la Résistance impliquait une conscience politique, forte ou en devenir, en tout cas un refus moral, une prise de risques, la possibilité de mourir, tout ce qui constitue un vrai engagement. Le destin d'Alfred Bihan, le héros de son premier livre¹⁸, déporté (pour avoir tenté de rejoindre la France libre en Angleterre) et mort en Allemagne quelques mois avant la reprise des bals en Côtes-d'Armor en témoigne.

Mais cette fin de non-recevoir, opposée par la société des Côtes d'Armor entre 1940 et 1944 à la propagande de Vichy, cette obstination à continuer

de vivre (de s'amuser et d'aimer) peut représenter une forme de « résilience ». Elle m'a fait penser à cette très belle et étonnante scène de *Timbuktu* (2014) d'Abderrahmane Sissako : les islamistes qui se sont emparés de la ville ont interdit les jeux de ballon ; les jeunes alors improvisent une partie sans ballon... et le ballon court, saute, va dans une direction, puis repart : la vie continue, plus forte, malgré vous...

Jean-Kely PAULHAN

Notes:

1. « La bataille de France 10 mai - 22 juin 1940 (vue du côté français) », dossier réalisé par A. Brunel, B. Komakoff et C. Majoulet, document ECPAD, consulté le 23 novembre 2016, <http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2010/06/bataille.pdf>
2. Maréchal Pétain : « (...) *l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur.* », 20 juin 1940.
3. On a même dansé à Paris, où la densité de l'habitat rendait cette activité plus difficile qu'à la campagne : « *À l'époque de l'occupation allemande de Paris, le Ça gaze, comme bien d'autres bals, ferma officiellement ses portes mais, en réalité, poursuivit ses soirées de manière clandestine.* » Maxime Braquet, « Les bals musette de Belleville-Ménilmontant », <http://www.des-gens.net/Les->



*Le Coin Coin Jazz dans les années trente,
Fonds Bernard Lasbleiz*

BALS-MUSETTE-de-Belleville-Menilmontant, consulté le 23 novembre 2016.

4. Préface de Pascal Ory, Morlaix, Skol Vreizh, 2014.

5. Voir le beau livre de Pierre Sansot qui porte ce titre, PUF, 2002.

6. Une bienveillance dont ne bénéficient pas, au moins de la part de Maître Maurice Garçon, à Paris, les jeunes bourgeois qui se réunissent pour des *surprises-parties* : « *Chacun apporte un peu de manger et de boire, on installe un phonographe et on sautille. (...) Le pays est en deuil et ses enfants dansent.* », *Journal 1939-1945*, Les Belles Lettres/ Fayard, 2015, 24 février 1943, p. 443, et 8 mars 1943, p. 448; de même, les expéditions punitives contre les zazous ne lui inspirent pas vraiment de sympathie pour ces derniers, alors même qu'il s'inscrit dans une tradition hostile à l'ordre moral de Vichy : « *Une bande de jeunes voyous appartenant à des formations politiques « européennes » se répandent dans certains cafés et molestent des jeunes gens qu'ils qualifient de « gaullistes », et qui se distinguent par une stupide attitude de suffisance. Ils affectent une allure recherchée qui leur donne surtout un air équivoque. Ils sont SWING, comme ils disent, ou encore ZAZOU.* », 20 juin 1942, *ibid.*, p. 382.

7. Lire l'entretien « *La Mer à l'aube*, un film sans pareil sur la seconde guerre mondiale. » Propos recueillis par Sophie Bourdais », *Télérama*, 23 mars 2012, <http://television.telereama.fr/television/volker-schlondorff-on-ma-beaucoup-dit-encore-un-film-sur-la-deuxieme-guerre-mondiale,79239.php>, consulté le 23 novembre 2016.

8. En Biélorussie, par exemple, un quart de la population a disparu pendant la Deuxième Guerre mondiale. J.-F. Bouthors, « Svetlana Alexievitch. Le Nobel d'une humanité dans les décombres », *Esprit*, février 2016, pp. 123-125.

9. « *À peu près à l'époque de la guerre des Balkans [1912], le tango devint à la mode (...). À certains chuchotements, murmures et sourcils levés, j'appris que les gens « bien » voyaient dans le tango une danse osée. Le vieux pape Pie X était si contrarié (...) qu'il proposa à la place une danse vénitienne très guindée, la Furlana, qu'on dansait à trois ou quatre pas de son partenaire, le « fazzoletto » à la main, autrement dit le mouchoir. (...) Un après-midi, Retta [ma sœur] revint à la maison avec un album où était passé tout son argent de poche du mois. Un gaucho aux grosses lèvres et aux yeux mi-clos dansait sur la couverture avec une dame tout aussi exotique. Elle ne devait pas avoir plus de quinze ans alors. (...) Je crois n'avoir jamais entendu quelqu'un passer avec autant d'innocence à côté des intentions secrètes du tango, mais elle était bien décidée à apprendre cette musique (...). Dans tes bras était installé sur le piano à la place de la Sonatine pour délier les doigts.* » Julien Green, *Le Langage et son double*, Éditions de la Différence, 1985, pp. 79-81.

10. Voir J.-K. Paulhan, « Au théâtre ce soir, Landebaëron (1717) », *Les Amis du Palacret, Bulletin de liaison*, septembre 2016, pp. 19-31, <https://sites.google.com/a/palacret.com/palacret/4--association-les-amis-du-palacret/45--bulletins-de-liaisons/65n--bulletin-n-14>

11. Lettre du recteur Lescop à l'évêque, le 26.8bre 1825, Archives du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, consultées grâce à l'obligeance d'Yves-Marie Énard, que nous remercions ici pour sa disponibilité et sa compétence.

12. Voir <http://librenecessite.over-blog.com/article-danses-bretonnes-80222147.html> et <http://dansequivive.fr/2014/10/07/atelier-danse-du-mardi-25-novembre-bretagne/>. Il s'agissait de réaliser une aire à battre ou de durcir le sol en terre battue d'une maison neuve. Ces deux activités, qui avaient tendance à disparaître depuis le 19^e siècle, semblent avoir retrouvé une faveur pendant l'occupation du département.

13. G. Duhamel, *Scènes de la vie future*, Mercure de France, 1930, p. 147, cit. par Isabelle Perreault, « De l'américanisme en France : le statut paradoxal de la musique jazz (1920-1930) », *Babel*, 28 | 2013, consulté le 25 novembre 2016, URL : <http://babel.revues.org/3513>

14. « *L'amour c'est la beauté du monde* ». Le refrain qui rythme la fin tragique de monsieur Hire dans *Panique* de Julien Duvivier, 1946, donne lieu à l'une des dernières apparitions des petits formats au cinéma, me semble-t-il.

15. Les plaintes de la gendarmerie sur le refus général de parler des témoins interrogés sont récurrentes pendant toute l'Occupation, dans toutes les régions et pour tous les types de délits. Voir par exemple John F. Sweets, *Clermont-Ferrand à l'heure allemande*, Plon, 1996, qui, lui, évoque le silence des témoins d'actes de résistance, p. 276.

16. Voir J. Boutron, D. Bret, R. Sedes, A. Souche, *L'AJISME ET SON HISTOIRE*, DVD hors commerce réservé aux adhérents des associations d'anciens et amis des auberges de jeunesse, version provisoire de novembre 2016 disponible sur YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=yD92hx80uGY>

17. Les historiens l'ont bien décrit, en se fondant sur une masse de documents officiels. Les répercussions sociales ou intimes du climat ainsi créé sont plus rarement évoquées par les écrivains, comme s'il s'agissait d'un aspect trop léger ou anecdotique, secondaire, de la tragédie. J. Guéhenno y fait brièvement allusion dans son *Journal des années noires* : « *15 août 1940. C'était autrefois la fête du village, les filles et les garçons dansaient pendant trois jours. Ils font aujourd'hui pénitence. C'en est fini de ces mœurs dissolues. (...) Vers les quatre heures, les femmes en procession conduites par le curé (...) ont parcouru les rues du village chantant des Ave à Marie.* ». J. Paulhan lui a consacré une nouvelle des *Causes célèbres*, « Les Cœurs changent », Fontaine, 1945, rep. in *Œuvres complètes*, I, Récits, Gallimard, 2006, pp. 291-292 : « *En suite d'une défaite militaire, où l'on vit l'effet de l'ancienne licence, le pays pencha vers la morale et le repentir. De sorte que [les lettres d'Albert et de Rose], après avoir été celles de deux amants, devinrent des lettres d'amoureux. Cependant, le remords public allait s'accroissant et l'on eût bientôt dit, à les lire, deux fiancés.* »

18. *Mémoire retrouvée d'un jeune patriote Landebaëron – Flossenbürg*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008. Le livre a fait l'objet d'un film documentaire de Dominique Philiponska en 2013 (52 min.).